



CODE DE VIE

Aux parents, aux élèves,

Les membres du personnel de l'école NDSC reconnaissent qu'il est important d'enseigner et de renforcer activement les comportements appropriés et positifs chez tous les élèves afin de favoriser et de maintenir un milieu d'apprentissage et d'enseignement harmonieux et sécuritaire. Entre autres, l'école a comme mission de développer la socialisation et les compétences des élèves pour devenir des citoyens responsables et actifs. Nous favorisons donc la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. **L'école enseigne le code de vie à tous les élèves.** Elle s'assure que tous les élèves le connaissent et le comprennent. À cette étape, les interventions suivantes sont faites avec toute la classe :

- Affichage et présentation du code de vie;
- Pratique et modelage des comportements attendus;
- Renforcement des comportements positifs;
- Avertissements et rappels aux élèves qui manquent au code;
- Ateliers en classe et en sous-groupes.



Les comportements inadéquats seront gérés par un continuum d'interventions graduées et de conséquences logiques afin que les enfants intègrent les comportements attendus et utilisent des comportements de remplacement.

Nous vous invitons à valoriser les bons comportements de votre enfant tant à l'école qu'à la maison. Votre appui est important pour la réussite et le bien-être des élèves!

Les trois grandes valeurs qui ont été identifiées dans l'élaboration du code de vie

PLAISIR



ENGAGEMENT



COLLABORATION



Nous vous remercions de votre collaboration!



L'équipe-école

Adopté au conseil d'établissement le 30 avril 2024

RÈGLES DE VIE ET DE CONDUITE

	Règles	Raisons	Comportements attendus
RESPECT	Vivre ensemble		
	Par mon attitude, mon comportement et mon langage, je suis respectueux des adultes et des élèves.	Je contribue à un climat de vie respectueux et agréable où tout le monde a sa place.	Je respecte les consignes de tous les adultes de l'école. Je règle mes conflits par la communication et de manière non violente. Je respecte les différences.
	Réussite		
	Je m'investis dans ma réussite scolaire.	Je me donne toutes les chances d'apprendre et de réussir.	Je suis ponctuel et présent à l'école. Je m'engage dans mes apprentissages en effectuant le travail demandé et en utilisant mes outils et les ressources. Je reconnais mes défis et je fais l'effort de les surpasser.
	Santé et bien-être		
Je fais les bons choix pour mon développement personnel.	J'apprends à m'adapter aux différents contextes et milieux que je fréquente. Je développe une image positive de moi.	Je porte des vêtements appropriés qui me permettent de réaliser toutes mes activités. Je porte des vêtements conformes au contexte scolaire et qui ne présentent pas de symboles associés à la violence, drogue, racisme, sexisme, etc. Je prends soin de moi par une alimentation saine, en dormant suffisamment et en bougeant.	
Environnement			
Je respecte l'environnement.	Je reconnais la valeur des choses en maintenant un milieu de vie sain, accueillant et sécuritaire.	Je garde en bon état ce qui m'est confié : le matériel, les lieux et le mobilier. Je suis responsable des bris que je causerai volontairement.	

Nous demandons la **COLLABORATION DES PARENTS** pour les éléments suivants :

Attentes	Fonctionnement
Les heures d'arrivées et de départ sont respectées.	Matin
	La surveillance débute dans la cour à 7h52. Aucun élève ne peut être dans la cour avant. Après 8h10, les élèves devront entrer par la porte en avant de l'école.
	Midi
	Les parents des élèves qui dînent à la maison doivent attendre à l'extérieur sur le trottoir et non devant la porte ou près de la clôture. Les élèves sortiront entre 11h16 et 11h21 par la porte avant. Les élèves peuvent revenir sur la cour à 12h30.

À la fin des classes

La fin des cours est à 15h35. Les élèves sortiront après.
Les parents doivent **attendre sur le trottoir et non devant la porte d'entrée ou devant la clôture**. Cela permet au personnel de mieux gérer les départs.

Gestion du transport scolaire de la CSSH

INTERDICTION DE CHANGEMENT D'AUTOBUS SPORADIQUE

Nous vous rappelons que les changements d'autobus pour une journée ne sont pas autorisés à la CSSH, sauf exception pour un cas d'urgence. **L'école n'acceptera pas de traiter les demandes de changement. Il est important de contacter le transport scolaire dans ces cas au 819 732-6561 option 1, transport.scolaire@cssh.gouv.qc.ca**

LA GESTION MENSUELLE D'UNE ADRESSE COMPLÉMENTAIRE EXIGÉE

Les parents concernés doivent fournir un horaire mensuel ou idéalement annuel, pour les élèves qui ont une adresse complémentaire, c'est-à-dire une 2e adresse pour un service de garde privé, scolaire ou qui sont en garde partagée. Précisons que ce service demeure toujours gratuit. L'équipe du transport scolaire ne gère que deux adresses par élève.

Absences et retards :

Les absences et les retards doivent être motivés au secrétariat au 819-727-9733 poste 6200 en laissant un message. Il est aussi possible de motiver les absences sur Mozaik.



Service de garde :

Les changements pour les élèves qui sont au service de garde doivent être faits au service de garde au 819-727-9733 poste 6204 et à l'enseignante par courriel ou au secrétariat. **Les changements le jour même ne seront pas acceptés.** Cette façon de faire évite les confusions et favorise la sécurité des élèves. Nous demandons donc de faire ce changement dans un délai raisonnable, soit 24 h à l'avance.

Autres modifications (dîner, permission, rendez-vous, etc.) :

Les changements peuvent être signalés à l'enseignante par courriel ou à la secrétaire.

LE PERSONNEL EST JOIGNABLE SEULEMENT PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉPHONE À L'ÉCOLE SUR LES HEURES DE CLASSE.

Les modifications sont faites aux bonnes personnes et aux bons moments.

Nous demandons que les changements soient fait 24 h à l'avance.

Dîner à l'école

Pour faciliter la gestion lors du période du dîner, nous demandons de respecter les demandes suivantes.

- Bien identifier les contenants de vos enfants;
- Fournir des ustensiles à vos enfants et un bol pour la soupe;
- Écrire une autorisation signée si votre enfant doit dîner à l'extérieur. Une fois à l'extérieur, nous ne sommes pas responsables.
- Des frais seront exigés pour ceux qui dînent occasionnellement à l'école.
- Les dîner des élèves de 6^e année se font à Natagan. Une surveillante les accompagne.
- Les élèves du 2^e et 3^e cycle peuvent aller dîner à la cafétéria de Natagan avec une autorisation du parent.



Milieux contextes

Valeurs	Classe	Corridor	Salle de dîner	Casiers	Autobus	Récréation	École
Engagement	<p>Je m'engage à effectuer le travail demandé au bon moment.</p> <p>Je remets des travaux de la qualité attendue et à temps.</p>	<p>Je circule en marchant.</p> <p>Je parle à voix basse pour que ça reste un endroit calme.</p>	<p>Je jette mes déchets à la poubelle et au bac de recyclage.</p>	<p>Je garde mon casier propre en tout temps.</p> <p>Je m'assure d'avoir mon matériel avant de quitter l'école.</p>	<p>Je demeure assis à ma place en respectant ce qu'on me demande dans l'autobus.</p>	<p>Je suis responsable et respectueux du matériel utilisé.</p>	<p>Je respecte l'environnement en maintenant les lieux propres et en bon état.</p>
Plaisir	<p>J'éprouve du plaisir à apprendre et à côtoyer mes camarades de classe.</p>	<p>Je suis poli et souriant lorsque je rencontre des gens.</p>	<p>Chaque jour, j'apporte un dîner et au besoin, des collations nutritives.</p> <p>En restant calme, je m'assure du bien-être de tous.</p>	<p>Je range mes choses dans mon casier en respectant l'espace de mon coéquipier.</p> <p>Je me change rapidement.</p>	<p>Je suis poli et souriant avec mon conducteur et ma conductrice.</p>	<p>Je règle mes conflits positivement et au besoin avec l'aide des surveillants sur la cour.</p> <p>J'inclus les autres dans mes jeux de façon harmonieuse et équitable.</p>	<p>J'exprime mes opinions de façon polie et pacifique.</p>
Collaboration	<p>Je lève la main pour demander la parole ou pour répondre.</p> <p>J'écoute les adultes et les autres élèves attentivement.</p> <p>J'ai le matériel nécessaire et permis.</p>	<p>Je circule avec permission. (Cocarde)</p>	<p>Je reste assis et mange calmement.</p>	<p>Je me présente en classe avec le matériel requis et permis.</p>	<p>J'attends le signal de la surveillante pour me diriger calmement vers l'autobus.</p>	<p>Je joue de façon sécuritaire pour moi et ceux qui m'entourent en utilisant un langage respectueux et accepté à l'école.</p> <p>Je porte des vêtements et des accessoires conformes et adaptés à la température et aux activités.</p>	<p>J'écoute et je respecte les adultes et les autres élèves.</p>

LES 4 ACCORDS TOLTÈQUES



Voici une méthode d'éducation positive qui vous apprend comment devenir un chevalier des temps modernes. Sois un chevalier au cœur grand et vaillant et parcours le monde le cœur ouvert.



DIRE DES MOTS QUI FONT DU BIEN.

*Attention à ce que tu dis, car la parole est
comme une épée, elle peut blesser.*

SE PROTÉGER DES MOTS BLESSANTS.

*Le super bouclier te protège et t'évite certaines
souffrances liées aux paroles blessantes.*



NE PAS S'IMAGINER N'IMPORTE QUOI.

*Il est important de poser des questions aux autres
pour connaître la vérité.
Il faut éviter de faire des suppositions.*

TOUJOURS FAIRE DE SON MIEUX.

*Quelles que soient les circonstances, il est
important de faire de ton mieux.
Un pas à la fois, ne sois pas trop dur avec
toi-même.*



INTERVENTIONS EN CAS DE MANQUEMENTS

Si je choisis de ne pas respecter les règles, j'accepte d'assumer mes choix et les conséquences qui seront déterminées selon la gravité et la fréquence des comportements.

- ❖ L'objectif des interventions consiste à corriger et à réparer les gestes.
- ❖ Les conséquences doivent être le plus possible étroitement liées au comportement indésirable et tenir compte de l'âge des élèves impliqués ainsi que du contexte.
- ❖ En cas de manquements mineurs récurrents ou d'un manquement majeur, l'élève sera rencontré par un intervenant ou par la direction d'école. Un arrêt d'agir à l'interne ou à l'externe est une mesure exceptionnelle qui peut être appliquée.
- ❖ Les parents seront informés par une fiche de manquement, par téléphone ou par courriel selon la situation.

 Manquement mineur	Manquement majeur
<p>C'est un comportement de l'élève qui nuit au bon fonctionnement de la classe ou d'autres activités de l'école pour un groupe classe ou le service de garde.</p>	<p>Il s'agit d'une atteinte grave au bien-être physique ou psychologique d'une personne, un danger pour la sécurité. Il se présente comme un geste interdit qui peut avoir un impact sur le fonctionnement ou la sécurité à l'école, qu'il soit commis dans l'école ou à l'extérieur, par le biais de médias sociaux, lors d'un transport scolaire ou au service de garde.</p>
<p>Exemples : Ne respecte pas les consignes, ne joue pas de façon sécuritaire, ne complète pas ses travaux, possède des objets non permis, parle quand il ne faut pas, lance des objets, se chamaille, etc.</p>	<p>Exemples : Intimidation, violence verbale et physique, impolitesse, insulte, vol, fugue, menace, vandalisme, lance des objets dangereux, incite les autres à faire des gestes de violence, exprime des propos sexuels, etc.</p>

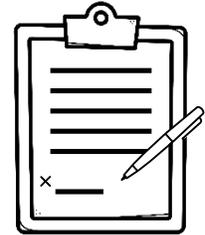
Exemples de conséquences éducatives	
<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement; • Geste de réparation; • Retrait de privilège; • Perte de récréation; • Appel aux parents en présence ou non de l'élève; • Retrait de la classe et du service de garde; • Reprise de temps; • Contrat d'engagement; • Plan de travail ou d'intervention; 	 <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec un intervenant ou la direction accompagnée ou non des parents; • Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol; • Arrêt d'agir à l'interne ou l'externe; • Réintégration (avec parents, déplacement supervisé, retour progressif); • Soutien individuel à fréquence rapprochée; • Références aux ressources professionnelles de l'école et la communauté; • Autres.

ENGAGEMENT

J'ai pris connaissance du code de vie et de la matrice comportementale et je m'engage à respecter les règles afin de favoriser ma réussite et le bien-être de tous.

Signature de l'élève : _____

J'ai pris connaissance des règles de conduite de l'école.
J'offre ma collaboration à faire respecter ces règles.



Signature d'un parent ou tuteur

Date

CODE DE CIVILITÉ

Au Centre de services scolaire Harricana et à l'école, nous n'acceptons pas (des élèves, des parents, du personnel de l'école ou tout autre partenaire) les manques de :

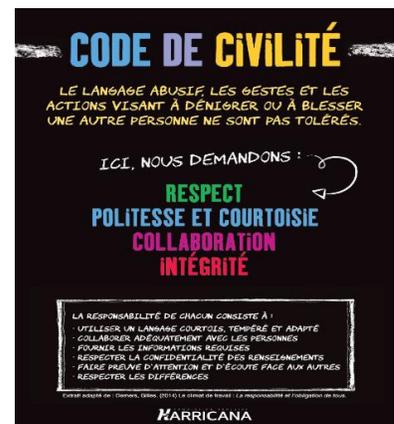
- Respect;
- Collaboration;
- Politesse et courtoisie;
- Intégrité.



Le langage abusif, les gestes et les actions visant à dénigrer ou à blesser une autre personne ne sont pas tolérés que ce soit de façon verbale, écrite ou sur les réseaux sociaux.

La responsabilité de chacun consiste à :

- Utiliser un langage courtois, tempéré et adapté;
- Collaborer adéquatement;
- Fournir les informations requises;
- Faire preuve d'attention et d'écoute face aux autres;
- Respecter la confidentialité des informations;
- Respecter les différences.



Source : Politique sur la civilité accessible au

www.cssh.gouv.qc.ca/ADMNISTRATIF/POLITIQUES_REGLEMENTS.



CALENDRIER SCOLAIRE

2024-2025

0	JUILLET 2024	0	6	AOÛT 2024	10	20	SEPTEMBRE 2024	20												
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ¹	7
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶	14
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ¹	20 ²	21
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23 ¹	24	22	23 ³	24 ⁴	25 ⁵	26 ⁶	27 ⁷	28
28	29	30	31				25	26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	31	29	30 ⁸					
21	OCTOBRE 2024	22	15	NOVEMBRE 2024	16	14	DÉCEMBRE 2024	15												
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1 ^a	2 ¹	3 ²	4 ³	5						1 ³	2	1	2 ^a	3 ¹	4 ²	5 ³	6	7
6	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11	12	3	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷	8	9	8	9 ⁴	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14
13	14	15 ⁸	16 ⁹	17 ¹	18 ²	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16 ⁹	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴	21
20	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26	17	18 ⁸	19 ⁹	20 ¹	21 ²	22 ³	23	22	23⁹	24¹	25²	26³	27⁴	28
27	28 ⁸	29 ⁹	30 ¹	31 ²			24	25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28 ⁷	29 ⁸	30	29	30	31				
19	JANVIER 2025	21	19	FÉVRIER 2025	20	15	MARS 2025	16												
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1							1
5	6	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11	2	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6 ⁹	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13 ^a	14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	18	9	10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15	9	10	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ¹	15
19	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25	16	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ¹	22	16	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22
26	27 ¹	28 ²	29 ³	30 ⁴	31 ⁵		23	24 ²	25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶		23	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹	28 ²	29
														30	31 ³					
19	AVRIL 2025	20	20	MAI 2025	21	15	JUIN 2025	19												
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1 ⁴	2 ⁵	3 ⁶	4 ⁷	5					1 ⁵	2 ⁶	3	1	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ¹	6 ²	7
6	7 ⁸	8 ⁹	9 ¹	10 ²	11 ³	12	4	5 ⁷	6 ⁸	7 ⁹	8 ¹	9 ²	10	8	9 ³	10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶	13 ⁷	14
13	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18	19	11	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16	17	15	16 ⁸	17 ⁹	18 ¹	19 ²	20 ³	21
20	21	22	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26	18	19	20 ⁷	21 ⁸	22 ⁹	23 ¹	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28 ²	29 ³	30 ⁴				25	26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	31	29	30					

Jours ouvrables
 Jours de classe
 P.E. fixes
 Congés
 P.E. Journées de concertation
 P.E. (Foire du camionneur)

200
183
17
6
6
1
1

Fin des étapes : 1 novembre, 6 février, 20 juin }
 Semaine des arts :
 Du 28 avril au 2 mai
 Rendez-vous RAP :
 Consulter le site internet du CSSH au www.cssh.gouv.qc.ca
 Fermeture du centre de services scolaire Harricana :
 Du 15 au 26 juillet 2024



HORAIRE DE LA JOURNÉE

Préscolaire (maternelle 4 et 5 ans)	
8h00 à 8h10	Accueil et entrée des élèves
8 h 10 à 11 h 21	Temps de classe
11 h 21 à 12 h 36	Dîner
12 h 36 à 12 h 39	Déplacement
12 h 39 à 14 h 20	Temps de classe
14 h 20 à 14 h 25	Déplacement et fin des classes
14 h 25 à 15 h 35	Surveillance/service de garde
15 h 35 à 15 h 45	Départ des autobus

Primaire	
7h52 à 8h10	Accueil et entrée des élèves
8 h 10 à 8 h 15	Accueil
8 h 15 à 9 h 07	1 ^{er} cours
9 h 07 à 9 h 59	2 ^e cours
10 h 04 à 10 h 19	Récréation
10 h 24 à 11 h 16	3 ^e cours
11 h 21 à 12 h 36	Dîner
12 h 36 à 13 h 28	4 ^e cours
13h 28 à 14 h 19	5 ^e cours
14 h 24 à 14 h 39	Récréation
14 h 44 à 15 h 35	6 ^e cours
15 h 35 à 15 h 45	Fin et départ des autobus

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

Pour les élèves inscrits seulement	
7 h à 18 h	Pour les jours réguliers
7 h à 17 h 30	Pour les journées pédagogiques

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

430, 9 ^e Avenue Barraute (Québec) JOY 1A0
TÉLÉPHONE 819-727-9733



AM	8 h à 11 h 21
PM	12 h 36 à 16 h 00